

République du Bénin

Cour constitutionnelle



GREFFE

N° 008 / CC/GEC

**PREMIERE CHAMBRE DE MISE EN ETAT
ROLE DU MARDI 07 FEVRIER 2023
A 09 HEURES**

**LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle
sise à Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou**

N° D'ORDRE	N° DU RECOURS	REQUERANT	REQUIS	OBJET	OBSERVATIONS
1.	1587/358/REC-22	Odry ZODJI ALLIAN	David Koffi AZA	Recours pour violation des articles 23 et 36 de la Constitution et 8 de la CADHP	
2.	1848/397/REC-22	Judicaël GLELE AKPOKPO	- Ministère des Enseignements Maternel et Primaire - Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation professionnelle	Recours pour violation de l'article 40 de la Constitution	
3.	2062/437/REC-22	Dénis HOUINGNINOU	Ministère de la Défense nationale	Recours pour violation de l'article 17 de la Constitution et demande de reconstitution de carrière	
4.	2083/440/REC-22	O. Adéniyi F. Christologue FATIMBO	Véronique TOGNIFODE Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance	Recours pour violation de l'article 54 nouveau de la Constitution	
5.	2096/443/REC-22	Eglise du Christianisme céleste site historique de HOUNGON GODRO commune de ZE Rep/Révérend Pasteur Noël N. DJOSSOU	Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique	Demande d'intervention de la Cour pour le règlement d'un conflit au sein l'Eglise du Christianisme céleste	



6.	2116/445/REC-22	G.M. Odilon HOUEDANOU	Commissaire en charge du commissariat de Police de Zè-centre	Recours pour garde à vue abusive et abus d'autorité
7.	2174/453/REC-22	Félix ADANGLA Moty	Chambre nationale des Huissiers du Bénin Rep /Simplice DAKO	Recours pour violation des articles 26, 36 de la Constitution et des droits fondamentaux
8.	2199/455/REC-22	Stanislas KASSA	Procureur de la République près le TPI de Natitingou	Recours pour violation de la Constitution
9.	0022/004/REC-23	Didier Abel DJIVO	Gouvernement	Recours pour violation de la Constitution

NOUVELLES AFFAIRES


10.	0043/008/REC-23	Prosper BODJRENOU	Président de la Commission béninoise des Droits de l'Homme	Recours pour violation de l'article 40 de la Constitution
11.	0045/010/REC-23	Guiman ANKARAGUI OROU GADO	Commissaire en charge du commissariat de Police de Sanson	Recours pour extorsion de fonds, garde à vue arbitraire et violation de la Constitution
12.	0143/031/REC-23	Cabinet Droits et Justice Rep/Koffi ADOKOU	Société d'affermage AMILAYE Rep/ Bolvis K. AGUIDI	Recours pour violation de la Constitution



13.	0211/039/REC-23	Ayossi Théophile ADANSOKE	Ministre du Travail et de la Fonction publique	Recours pour violation de l'article 27 du statut de la Magistrature et de la Constitution	
14.	0212/040/REC-23	Moussiliou SAKPATA	Juge d'instruction du 3 ^{ème} cabinet du TPI de Cotonou	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire	

Cotonou, le 02 FEV 2023

Le greffier en Chef,



Sylvestre FARRA